



Tapage ou pas? votre avis peut nous aider

Par **Sabine31**, le **17/04/2013** à **09:40**

Bonjour,rrrrNous avons des voisins qui nous pourrissent la vie avec du bruit jour et nuit (bruit de comportement donc imprévisibles et difficilement constatables par la police (objet lourds qui toment, tirages de meubles claquement de portes et ceci presque en continu). Nous n'avons comme réponse qu'insultes et menaces...rrrrNous avons fait venir un huissier de 17h40 a 20h40 et il a fait un constat de 3 pages de bruits divers (perceuse, tirages de meubles, brouhaha, insultes, claquement de portes, enfants qui courent etc etcrrrrPensez vous que qu'un tel constat ait suffisamment de poids pour aller en justice? (les autres voisins entendent le bruit mais ont peur de témoigner)rrrrMerci par avance pour vos avis et conseils.rnSabine